ADNOV

AV Immobilier

Document à renvoyer complété et signé
par voie postale à ADNOV Service Client
95 avenue des Logissons - 13107 Venelles cedex
ou par e-mail à serviceclient@adnov.fr

Mon contact ADNOV _____

BON DE COMMANDE PERVAL | Références immobilières des Notaires

1 J'IDENTIFIE MA STRUCTURE

SIRET* : _____ CRPCEN ou code client* : _____

Raison sociale* : _____

Adresse du siège social* : _____

_____

Code postal* : _____ Ville* : _____

Tél. (standard)* : _____ Adresse e-mail du contact* : _____

Nom du contact* : _____ Prénom du contact* : _____

2 JE COMPLÈTE MA COMMANDE

☐ **Commande ponctuelle** ☐ **Renouvellement automatique à épuisement des crédits**

	Nombre de crédits	Prix total
☐	200 (dont 20 offerts)	234 € HT (280,80 € TTC)
☐	400 (dont 50 offerts)	455 € HT (546 € TTC)
☐	600 (dont 80 offerts)	676 € HT (811,20 € TTC)
☐	900 (dont 130 offerts)	1 001 € HT (1 201,20 € TTC)
☐	1 200 (dont 180 offerts)	1 313 € HT (1 575,60 € TTC)

Nature du service	Nombre de crédits
Listes de ventes 1 type de bien / maximum 30 références	12
Évaluation manuelle + Liste de ventes	18
Évaluation automatique	18
Actualisation de valeur	6
Rapport Perval	8
Listes d'avant-contrats	12
Capture Évalu@not	10

- **Paiement par virement** : le paiement par virement est dû à réception de facture.
- **Paiement par Mandat SEPA** : lorsque la commande est souscrite en « Abonnement » le règlement par prélèvement permet de renouveler automatiquement votre commande initiale dès que le solde de crédits est épuisé. Le mode « Abonnement » peut être interrompu à tout moment, sur demande au service client ADNOV.
  Le RIB et le mandat SEPA sont disponibles sur demande auprès du service client ADNOV.
  Les factures sont adressées en fin de mois par notre service comptable.

En signant le client reconnaît avoir pris connaissance des Conditions générales de vente et d'abonnement au site PERVAL jointes au présent bon de souscription et les accepter sans réserve.

Fait à : _____

Le ____ / ____ / _____

CACHET ET SIGNATURE

*Champs obligatoires.

ADNOV, ci-après « Responsable de traitement », traite des données personnelles vous concernant pour la gestion de votre commande. Nous utilisons également vos coordonnées pour vous adresser des offres par voie téléphonique concernant des produits ou services analogues à ceux que vous commandez. Si vous ne souhaitez pas recevoir de telles sollicitations, cochez la case ci-après. ☐ Je m'oppose à ce que mon numéro de téléphone soit utilisé pour recevoir des offres de la part d'ADNOV.

Ce traitement est fondé sur l'exécution d'un contrat (ou sur l'exécution de mesures précontractuelles). Pour traiter votre demande, la totalité des champs marqués d'un astérisque doit être renseignée. Ces données sont susceptibles d'être communiquées aux destinataires suivants : à toutes entités du Groupe ADSN notamment pour en assurer la facturation, aux instances de la profession notariale ou aux partenaires institutionnels à des fins de communications professionnelles, de mise à jour d'annuaire professionnel, à des fins statistiques, à nos sous-traitants pour la réalisation de tout ou partie de la gestion de la commande ou la réalisation de campagnes d'appels. Les données vous concernant sont conservées pendant toute la durée de la relation commerciale Conformément à la réglementation, vous pouvez accéder aux données vous concernant. Le cas échéant, vous pouvez demander la rectification ou l'effacement de celles-ci, obtenir la limitation du traitement de ces données ou vous y opposer pour des raisons tenant à votre situation particulière. Ces droits peuvent être exercés directement auprès du Responsable de traitement à l'adresse suivante : dpo@groupeadsn.fr. Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité européenne de contrôle : la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés pour la France.

ADNOV
0 805 020 180 Service & appel gratuits | **serviceclient@adnov.fr**
SASU au capital de 2 421 820 euros • RCS Aix-en-Provence : 381 000 611
95 avenue des Logissons - 13107 Venelles cedex • groupeadsn.fr

ADNOV
Le digital efficace, l'humain avant tout

Document à renvoyer complété et signé
par e-mail à serviceclient@adnov.fr

Si vous avez déjà complété un mandat de prélèvement ADNOV, il est inutile de remplir celui-ci.

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Référence unique du mandat* :

*Champ réservé à ADNOV. La référence unique du mandat (RUM) vous sera communiquée sur chaque facture.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) ADNOV à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de ADNOV. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

COMPTE DÉBITEUR

Veuillez remplir les champs ci-dessous

Nom/prénoms du débiteur : _____

Adresse : _____

_____ N° Client : _____

Code postal : ☐☐☐☐☐ Ville : _____ Pays : _____

Les coordonnées de votre compte :

Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number) :

☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐

Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier Code) : ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

COMPTE CRÉANCIER

Nom du créancier : **ADNOV**

Adresse du créancier : **95 AVENUE DES LOGISSONS**

Code postal : **13107**

Ville : **VENELLES CEDEX**

Pays : **FRANCE**

Identifiant du créancier (ICS) : **FR34ZZZ484980**

Type de paiement : ☒ Paiement récurrent / répétitif ☐ Paiement ponctuel

Signé à : _____

Date : ____ / ____ / _____

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

SIGNATURE

INFORMATIONS RELATIVES AU CONTRAT ENTRE LE CRÉANCIER ET LE DÉBITEUR
(FOURNIES SEULEMENT À TITRE INDICATIF)

Code identifiant du débiteur : ..... (indiquez tout code que vous souhaitez voir restitué par votre banque)

Tiers débiteur pour le compte duquel le paiement est effectué (si différent du débiteur lui-même) : .....
Nom du tiers débiteur : si votre paiement concerne un accord passé entre ADNOV et un tiers (par exemple, vous payez la facture d'une autre personne), veuillez indiquer ici son nom. Si vous payez pour votre propre compte, ne pas remplir.

Code identifiant du tiers débiteur : ..... Code identifiant du tiers créancier : .....

Nom du tiers créancier : ..... (le créancier doit compléter cette section s'il remet des prélèvements pour le compte d'un tiers).

Contrat concerné : numéro d'identification du contrat : .....

Description du contrat : .....

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec le client. Les mandats SEPA doivent être conservés par le créancier pendant toute leur durée de vie, et l'accord du débiteur n'est plus valable dès lors qu'aucun ordre de prélèvement SEPA n'a été présenté par le créancier pour un mandat donné pendant une période de 36 mois. Conformément à la réglementation, vous pouvez accéder aux données vous concernant. Le cas échéant, vous pouvez demander la rectification ou l'effacement de celles-ci, obtenir la limitation du traitement de ces données ou vous y opposer pour des raisons tenant à votre situation particulière. Ces droits peuvent être exercés directement auprès du Responsable de traitement ou de son Délégué à la protection des données à l'adresse suivante : dpo@groupeadsn.fr. Si vous pensez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité européenne de contrôle : la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés pour la France.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET D'ABONNEMENT À LA PLATEFORME D'ÉVALUATION PERVAL.FR

1. DÉFINITIONS

Les termes commençant par une majuscule ont la signification indiquée ci-dessous, qu'ils soient au singulier ou au pluriel :

ADNOV désigne la SASU, au capital de 2 421 820€, située 95 avenue des Logissons 13107 Venelles cedex, immatriculée au RCS d'Aix-en-Provence sous le numéro 381000611, qui réalise les Prestations. Téléphone : 0 805 020 180 – Courriel : serviceclient@adnov.fr.

Assistance téléphonique désigne la mise à disposition de l'Utilisateur une assistance auprès de laquelle l'Utilisateur doit formuler toute demande relative au Site. Cette assistance est accessible via le lien « nous contacter » du Site. Il s'agit d'une assistance technique. Cela ne comprend pas l'aide à l'expertise, la formation à l'expertise et au métier d'expert, ni la rédaction de documents liés à l'expertise.

Bon de commande désigne le bon de commande Perval.fr émis par la société ADNOV permettant au Client de souscrire au Service.

Client désigne la personne physique ou morale souscrivant au Service indiqué sur le Bon de commande

Contrat désigne les présentes conditions générales de vente et d'abonnement, complétées du Bon de commande avec ses éventuelles annexes et avenants et des Bons de commande éventuellement souscrits ultérieurement.

Crédit ou **Crédit Perval** désigne la monnaie virtuelle avec flux unidirectionnel achetée en euros par la signature du Bon de commande par le Client. Tout achat de Service payant présent sur le Site se réalise uniquement en contrepartie de Crédits. Le prix en Crédits de chaque Service payant présent sur le Site est indiqué dans le Bon de commande et sur le Site.

Éditeur désigne ADNOV.

Service désigne l'ensemble des services proposés sur le Site et notamment la prestation consistant pour le client à accéder au Site et à consulter des références de ventes et avant-contrats. Le Site propose des services gratuits et des services payants en Crédit Perval.

Site désigne la plateforme d'évaluation Perval.fr.

Utilisateur désigne l'ensemble des utilisateurs dûment habilités par le client à accéder au Site et disposant d'un identifiant et mot de passe personnels pour ce faire.
Les Utilisateurs créés par le Client seront rattachés au compte du Client et l'ensemble des utilisations des Services payants du Site réalisées par les Utilisateurs seront décomptées des Crédits Perval du Client.

2. OBJET

Le présent Contrat a pour objet de définir les termes et conditions dans lesquels le Client souscrit au Service, et ses Utilisateurs et lui accéderont et utiliseront la plateforme d'évaluation Perval.fr et les Services mis à sa disposition.

3. ENGAGEMENTS DES PARTIES

3.1 Engagement du Client

Le Client souscrivant le Contrat s'engage à respecter les conditions d'utilisation, et notamment :

- Le Client s'interdit toute cession, diffusion ou mise à disposition de ses propres clients pour lesquels il a spécifiquement fait usage du Service, de références immobilières issues de Perval.fr, qu'elle soit réalisée à titre onéreux ou gratuit.
- Le Client s'interdit de copier les listes de références immobilières issues de ses requêtes en vue de constituer un fichier ou une base de données, dans le cadre ou en dehors de son activité.
- Le Client s'engage à ne faire usage du Service que dans le strict cadre de son activité professionnelle.

Le Client garantit faire son affaire de répercuter cet engagement sur chacun des membres de son personnel et de ses éventuels préposés ou sous-traitants autorisés à accéder à Perval.fr, et en toute hypothèse, se porte fort, au sens de l'article 1204 du Code civil, du respect des présents engagements.

3.2 Engagement d'ADNOV

Dans le cadre du Contrat, ADNOV s'engage auprès du Client à lui donner accès aux services qu'il développe à partir de la base des références immobilières.
ADNOV se réserve la possibilité, pour des raisons techniques ou commerciales, de faire évoluer, de compléter, de modifier ou de supprimer partiellement ou totalement le Site et les Services présents sur ce dernier.

4. DURÉE

Le Contrat est conclu pour une durée indéterminée et prend effet à compter de la date de la signature du Bon de commande par le Client.

4.1 Commande ponctuelle

Dans le cas d'une souscription par le Client d'une commande ponctuelle, le Contrat de ce dernier se poursuivra jusqu'à l'épuisement total des Crédits souscrits.
Les Crédits sont utilisables sans limite de durée.
Au terme du Contrat, le Client, s'il souhaite acquérir de nouveaux Crédits, devra le faire par la signature d'un nouveau Bon de commande.

4.2 Abonnement

Dans le cas d'une souscription par le Client d'un abonnement, le Client désignera dans le Bon de commande le nombre de Crédits auquel il souhaite souscrire, et à épuisement des Crédits, ADNOV procède au renouvellement automatique du nombre de Crédits souscrits.
Le Client pourra mettre un terme au Contrat à tout moment en contactant le service client d'ADNOV par courriel à l'adresse suivante : serviceclient@adnov.fr.
L'abonnement sera ainsi résilié et le renouvellement automatique des Crédits sera stoppé.
Le Contrat prendra fin à l'épuisement des Crédits déjà acquis du Client qui pourront être utilisés sans limite de durée.

4.3 Ajustement de l'Abonnement

Le Client peut décider au cours de son abonnement d'ajuster ce dernier en modifiant le nombre de Crédits concernés par cet abonnement.
Le Client devra compléter et signer un nouveau Bon de commande à cet effet.

4.4 Résiliation par ADNOV

ADNOV aura la possibilité de résilier le Contrat en cas de non-respect des obligations contractuelles du Client ou en cas d'arrêt du Site et/ou Service, par lettre recommandée avec avis de réception, à tout moment sous réserve du respect d'un préavis de trois (3) mois.

5. CONDITIONS FINANCIÈRES

Afin de pouvoir utiliser les Services payants la plateforme d'évaluation Perval.fr, le Client doit disposer d'un solde de Crédits Perval positif.
En cas de commande ponctuelle de Crédits Perval, le Client doit opérer son règlement à la commande par virement. L'avis d'opéré doit être joint au Bon de commande.
En cas d'abonnement, les Clients effectuent leurs règlements par prélèvement automatique.
Le règlement par prélèvement de l'abonnement permet de renouveler automatiquement le nombre de Crédits dès lors que le solde de Crédits atteint un seuil inférieur à dix-huit (18). Une facture est envoyée au Client à la fin du mois de renouvellement des Crédits.
Le prélèvement est effectué à trente (30) jours fin de mois.
L'achat de Crédits n'est pas remboursable mais les Crédits sont utilisables sans limite de durée.
L'information concernant la consommation des Crédits du Client est, accessible par les Utilisateurs sur le Site.

6. ACCÈS AU SERVICE

L'accès au Site est conditionné à une connexion sécurisée.
L'accès aux Services payants du Site est conditionné par le maintien d'un solde de Crédits Perval positif.
L'Éditeur s'engage à faire ses meilleurs efforts pour rendre et maintenir accessible le Site. À cet égard, l'Éditeur souscrit une obligation de moyens ; à ce titre, la responsabilité de l'Éditeur ne saurait être recherchée dans les cas suivants :

- Interruptions momentanées pour la mise à jour de certains fichiers,
- Difficultés de fonctionnement ou interruption momentanée des Services et/ou du Site indépendamment de la volonté de l'Éditeur, notamment en cas d'interruption des services d'électricité ou de télécommunication,
- Interruptions momentanées des services nécessaires à l'évolution ou la maintenance des Services et/ou du Site,
- Défaillance ou dysfonctionnements du réseau Internet dans la transmission de messages ou documents.

L'Éditeur ne saurait encourir aucune responsabilité au cas où le client subirait un dommage lié à l'utilisation du réseau Internet, par exemple une perte de données ou une contamination par virus.

7. RESPONSABILITÉ

7.1 Responsabilité du Client et des Utilisateurs

Le Client assume toutes les responsabilités et notamment celles qui concernent :

- L'adéquation du Site et des Services à ses besoins,
- La qualification et la compétence de ses Utilisateurs. Le Client sera seul responsable de l'utilisation du Site et des Services.

L'autorisation d'utilisation du Site est consentie pour les besoins personnels et exclusifs du Client, qui s'interdit formellement de laisser un tiers y accéder.

7.2 Responsabilité d'ADNOV

La responsabilité d'ADNOV ne saurait être engagée à raison d'erreurs, quelle qu'en soit la cause, dans les résultats obtenus, qu'il appartient au Client de vérifier.
Il appartient au Client de s'assurer que ses Utilisateurs ont acquis la formation nécessaire à la bonne utilisation du Site.

ADNOV ne saurait être tenu pour responsable de la destruction accidentelle des données du Client, auquel il appartient de les sauvegarder.
En tout état de cause, la responsabilité d'ADNOV ne saurait être engagée sur le fondement de préjudices directs ou indirects notamment liés à l'indisponibilité du Site et/ou des Services, quelle qu'en soit la durée.
Par la présente, l'Éditeur exclut toute responsabilité pour n'importe quel préjudice causé directement et/ou indirectement de quelque façon que ce soit du fait de l'utilisation du Site et/ou des Services. L'Éditeur s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la fourniture des Services en bonnes conditions opérationnelles sur son Site. Sous réserve du respect de son obligation de moyens, l'Éditeur ne sera en aucun cas responsable d'un quelconque préjudice, causé par :

- le fait du Client, ses Utilisateurs ou un tiers,
- l'impossibilité d'utiliser le Site et/ou les Services,
- le fait qu'un produit proposé sur le Site ne corresponde pas aux spécifications mentionnées sur le Site,
- le fait que les informations sur le Site soient inexactes, incomplètes ou ne sont pas actuelles,
- une défaillance relative à tout retard ou inexécution consécutifs à la survenance d'un cas de force majeure tel que précisé ci-après.

Pour des raisons de maintenance technique ou d'actualisation des informations publiées ou du fait de tiers, l'accès et le fonctionnement partiel ou total du Site et/ou des Services pourront être suspendus, sans que cette interruption puisse ouvrir droit à une quelconque indemnité au bénéfice du Client. D'une manière générale, le Client ne pourra se prévaloir d'aucune garantie de rétablissement de connexion au Site. En tout état de cause, si la responsabilité de l'Éditeur se trouvait engagée pour quelque cause que ce soit au titre du Service, le droit à réparation du Client serait limité, toutes causes confondues, au remboursement du prix payé pour le Service fourni par l'Éditeur.

8. FORCE MAJEURE

Outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence de la Cour de cassation et/ou au sens de l'article 1218 du Code civil, sont considérés comme des cas de force majeure, lorsqu'ils en revêtent les caractères d'extériorité, d'imprévisibilité et d'irrésistibilité : les actes ou omissions du gouvernement ou d'autorités supérieures compétentes ; les intempéries exceptionnelles, les catastrophes naturelles, les inondations, les incendies, la foudre, le feu, les grèves, les insurrections, les guerres, les opérations militaires, l'état d'urgence national ou local, les attentats, le fait d'un tiers, d'un client ou des éditeurs de programmes et des ayants droit ; le blocage des réseaux de télécommunications. L'Éditeur ne pourra être tenue responsable envers le Client d'une éventuelle suspension ou interruption du Service imputable à la force majeure ou au fait du Client.

9. DROIT D'ACCÈS AUX FICHIERS INFORMATISÉS

Les données à caractère personnel collectées (nom, prénom, adresse, e-mail) sont indispensables pour la gestion de la demande d'abonnement du Client.
Ce traitement de données à caractère personnel est référencé dans la liste maintenue par le correspondant informatique et libertés désigné par ADNOV, conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée.
ADNOV s'engage contractuellement à assurer la plus stricte confidentialité des données ainsi confiées, sauf injonction judiciaire.
Les données collectées pourront être communiquées à des Sociétés du groupe ADSN pour les seuls besoins de fourniture et de gestion du Service.
En vertu de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et du Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de limitation, de rectification, d'opposition ou d'effacement concernant vos données. Pour exercer ce droit, il vous suffit d'écrire au Délégué à la protection des données désigné par ADNOV : 95 Avenue des Logissons – 13107 Venelles Cedex ou à dpo@groupeadsn.fr.

10. LITIGES

LES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES SONT SOUMISES AU DROIT FRANÇAIS.
IL EST DONNE COMPÉTENCE AUX TRIBUNAUX DE AIX-EN-PROVENCE NONOBSTANT LA PLURALITÉ DE DÉFENDEURS, OU APPEL EN GARANTIE, ET CE MÊME POUR LES PROCÉDURES D'URGENCE OU CONSERVATOIRES NOTAMMENT PAR VOIE DE RÉFÉRÉ OU DE REQUÊTE, SAUF DISPOSITION CONTRAIRE OU ACCORD EXPRÈS DES PARTIES NOTAMMENT SUR UN ARBITRAGE, LE CAS ÉCHÉANT.

11. ACCEPTATION DU CLIENT

Par la signature du Bon de commande émis par ADNOV, le Client accepte sans réserve les présentes conditions générales. Aucune dérogation aux dispositions du Contrat n'est opposable à ADNOV si elle n'a pas été expressément acceptée par écrit par celle-ci.